Cantine de France



Objet: mise en place d'un portail famille

Madame, Monsieur, Chers parents,

La commune a décidé de mettre en place un portail famille, pour vous permettre d'inscrire votre ou vos enfants à la cantine et la garderie en ligne.

Ce portail est disponible 7 jours sur 7, 24h/24.

Il vous permettra de :

- Créer votre dossier en ligne,
- Gérer les inscriptions des enfants aux activités,
- Communiquer avec la Mairie grâce à la messagerie intranet,
- Alimenter votre portefeuille, grâce au paiement internet en ligne,
- Consulter vos relevés de consommation, éditer votre attestation fiscale,
- Gérer vos informations personnelles : e-mail, numéro de téléphone, allergie alimentaire...

Pour cela, vous devez aller sur le site https://parent.cantine-de-france.fr/V2/, cliquer sur « vous êtes un nouvel utilisateur » et saisir le code **11727**.

Le portail est accessible dès aujourd'hui. Afin de faciliter la préparation de la prochaine rentrée scolaire, je vous invite à créer dès aujourd'hui vos dossiers familles.

Un tutoriel est à votre disposition en cliquant sur « aide ».

La saisie des données se fait une seule fois.

Vous pourrez alors modifier vos données, ajouter un enfant, fournir au service périscolaire les éventuels documents demandés, envoyer des messages via la messagerie intranet.

Sachant pouvoir compter sur votre réactivité, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, mes sincères salutations.

Le Maire, Michel FOUGAIROLLE.